



Anse

informations

Lettre d'information municipale

numéro 326 – Août 2023

Que faire à Anse pendant les vacances

L'été est synonyme de vacances mais pas pour tout le monde

Pour les Ansois qui restent dans le coin, voici quelques idées de sorties :

➤ Plan d'eau du Colombier

➤ Depuis le 1^{er} juillet, tous les jours, **jusqu'au 31 août** de 11 h 30 à 20 h.

➤ Pendant la saison estivale la presqu'île se transforme :

- en un **pôle loisirs** avec : un aquaparc, des paddles, des kayaks et des bateaux électriques.

- avec à l'entrée de la presqu'île une guinguette « le plaisir d'Anse ».

➤ Ce **site naturel** est entretenu tout au long de l'année par les services techniques de la commune et pendant la saison par de jeunes plagistes à qui la municipalité de Anse propose un 1^{er} emploi d'été. Une cinquantaine de jeunes sont embauchés pendant cette période. Ils sont reconnaissables à leur tenue bleue « Anse plage ».

➤ Quelques rappels :

- **La baignade est interdite en dehors de la zone surveillée** car les berges sont instables et les fonds profonds.

- Des **toilettes** sont à votre disposition vers la guinguette ainsi qu'un poste de secours sur la plage.

- De nombreuses **tables de pique-nique** sont installées à plusieurs endroits de la presqu'île.

- Des **agrès** installés par le conseil Municipal d'Enfants de Anse sont à disposition des enfants, et d'autres pour les adultes, ainsi qu'un terrain de beach-volley.

- L'utilisation de **barbecue est interdite ainsi que les 2 roues et les quads...** Les chiens et les chevaux sont interdits sur la presqu'île. Les chiens doivent être tenus en laisse en dehors de cette zone.

➤ Il est demandé à chacun de **respecter le site**, de le **laisser propre** : de nombreuses poubelles et une benne à verres sont à votre disposition. Merci de respecter ainsi ce site naturel.

Il est important de prendre note des horaires d'ouverture **11 h 30** et de fermeture **20 h** des barrières qui donnent accès au parking principal **en période d'ouverture de la plage**.

➤ **Visite du château des Tours** : château médiéval édifié par Renaud de Forez, comprenant un donjon cylindrique, une tour semi-circulaire et un corps de logis central rectangulaire. A l'intérieur : mosaïques gallo-

romaines, petits musées archéologiques... Voir les visites dans les brèves rubrique « Visite du château des Tours et du vieil Anse »

A.C.P. (Arts-Civilisations-Patrimoine) vous propose des visites du château des Tours, gratuites et guidées, **les mardis 8 et 22 août**. Rendez-vous devant le château, place du 8 mai 1945, à 18 h.

📧 <https://acpassociationanse.wixsite.com/acpanse>

➤ Chemin de fer touristique

Embarquez au bord d'un train unique en France pour une balade d'une vingtaine de minutes. Ouvert en août les mardis et jeudis sous réserve des conditions météorologiques et sanitaires.

📧 www.cftanse.fr

➤ Les Gnolus « ça gronde chez les Burgondes ».

Les Gnolus vous plonge à travers une expérience ludique de géocaching. Munis d'une application mobile (gratuite) partez à la recherche de ces créatures.

📧 www.lesgnolus.fr

➤ Aquapark Beluga au plan d'eau du Colombier

Le ludique, le sport et le plaisir pour toutes les générations, aire de jeux d'eau de 900m. Location de paddles, kayaks jusqu'au 3 septembre de 11h à 19h tous les jours ...

☎ 06.11.11.36.42 - 📧 aquapark-beluga.fr

➤ Piscine Aquazergues complexe aquatique forme

bien être – 856 route de Lucenay ☎ 04.74.68.62.93

📧 www.aquazergues.fr

➤ Loisirs Motorsports - avenue Jean Vacher, en

famille entre amis profitez de nombreuses activités sports mécaniques, randonnée, trotinette, baby foot humain, bubble foot, laser game, chasse aux trésors...

☎ 06.61.77.26.23 – 📧 www.motors.loisirmotorsport.fr

➤ Goolfy, mini golf innovant et unique en Beaujolais -

1050 avenue de Lossburg ☎ 04.26.78.30.85 📧

www.goolfy-anse.com

➤ VR Destination, - 1050 avenue de Lossburg, salle d'arcade de réalité virtuelle, escape game...

☎ 04.27.30.01.44 📧 <https://destination-vr.fr/>

➤ **Les producteurs du Marché** vous attendent nombreux les vendredis de 8h30 à 12h30, place du 68^e RAA

➤ **Viticulteurs** : de nombreux propriétaire récoltant sur la commune - liste sur site de la Mairie

PanneauPocket



PanneauPocket – Anse dans votre poche

Soucieux de se rapprocher encore un peu plus de ses habitants, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, ont décidé de doter la commune d'un outil de communication supplémentaire avec la mise en place d'une **Application Gratuite à télécharger** :

PanneauPocket

☞ Ce système simple et efficace pour tout habitant prévient **instantanément** par notification sur les smartphone et tablette des messages d'**alertes et des informations** de la commune. Avec cette application, ce sont les informations qui viennent à vous.

☞ **A quoi sert PanneauPocket ?**

Alertes météo, événements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de Anse.

Grâce à PanneauPocket, la Mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes qui les concerne.

☞ **Une application simple et engagée**

Depuis 2017, l'application 100% française est utilisée par plus de 5300 communes.

☞ **Accessible à tous gratuitement**, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre Anse en favori.

☞ **Installez PanneauPocket en 4 clics**

1/ téléchargez via le store de votre smartphone

l'application PanneauPocket

2/ recherchez Anse

3/ cliquer sur Favoris et d'autres communes si vous le souhaitez.

4/ désormais, informations et alertes sont à portée de mains.



PanneauPocket,
**TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION**

Restez
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**



Alerte sécheresse

☞ Après une période de pluies hivernales insuffisantes, les ressources en eau dans le Rhône sont particulièrement vulnérables aux conditions météorologiques sèches et chaudes. Les quelques événements pluvieux, parfois localement très abondants, ne sont pas suffisants pour améliorer la situation des nappes et cours d'eau.

☞ Si la situation actuelle ne s'améliore pas au cours des prochaines semaines, des mesures complémentaires de restriction et d'interdiction des usages de l'eau pourront être prises.

☞ **Alerte sécheresse** : l'atteinte de ce deuxième niveau a pour conséquence la réduction des prélèvements à des fins agricoles à moins de 50% (ou

interdiction de prélèvement jusqu'à 3 jours par semaine), des mesures d'interdiction de manœuvre de vanne (régulation des débits d'eau) et d'activités nautiques. Il implique également l'interdiction à certaines heures de laver sa voiture, d'arroser les jardins, les espaces verts ou les golfs...

☞ Il est demandé à chacun d'adopter les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau, les nappes ou à partir des réseaux publics de distribution. Chaque citoyen doit être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

Principales interdictions dans les territoires placés en situation d'alerte (jaune) comme Anse :

- prélèvements dans les cours d'eau et nappes d'accompagnement pour les usages domestiques
- arrosage des espaces verts publics ou privés en journée de 10h à 18h
- arrosage des potagers domestiques en journée, de 10h à 18h

- arroser les espaces sportifs publics ou privés, naturels ou artificiels en journée de 10h à 18h
 - premier remplissage des piscines privées
 - lavage des véhicules à titre privé à domicile
 - lavage des façades et toitures
 - fonctionnement des fontaines et brumisateurs à circuit ouvert
- <https://www.rhone.gouv.fr/Actualites/Alerte-secheresse>

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves ... Brèves

Séqui'Anse culturelle : présentation de la nouvelle saison 2023 2024
La nouvelle saison vous sera présentée le **vendredi 8 septembre à 19 h au Castelcom**.
Réservez votre date !
Bel été à tous.

Forum des Associations date à retenir
Le forum des Associations se déroulera le 9 septembre de 9 h à 14 h 30 à Ansolia.

Fermeture les samedis à la Mairie
La Mairie fermera ses portes les samedis jusqu'au 26 août 2023.
Du lundi au vendredi, elle reste ouverte aux horaires habituels. Bel été.

Cérémonies commémoratives
Anniversaire du Bombardement : lundi 28 août à 18 h au pied de la stèle place des Frères-Giraudet.
***Pour ne pas oublier :** le 28 août 1944, Anse était victime d'un bombardement faisant de nombreuses victimes et détruisant le quartier Saint Pierre.*
Anniversaire de la Libération : le dimanche 3 septembre à 9 h 30 au cimetière de Lachassagne, à 10 h au cimetière de Anse, à **10 h 30** défilé dans les rues d'Anse avec dépôt de gerbes aux Monuments. A l'issue du défilé, le 68^{ème} R.A.A. organise une cérémonie de remise de calots, sur parking derrière la Mairie de la mairie, un vin d'honneur sera servi à l'issue salle Lucien-Blanchard.
***Pour ne pas oublier :** Cérémonie anniversaire de la Libération de Anse le 3 septembre 1944. Lors de la bataille du 3 septembre, le clocher de l'église s'est effondré suite à un incendie, plusieurs maisons sont détruites par incendie et deux ponts sont détruits. La population a aidé les troupes françaises aux cours des combats. Anse a été libérée par le 3^{ème} groupe du 68^{ème} Régiment d'Artillerie, dont Anse est ville marraine.*

La médiathèque Albert-Gardoni au mois d'Août
Fermeture estivale
La médiathèque sera fermée du 1^{er} au 21 août inclus.
A noter : la boîte de retour sera également fermée durant cette période.
Bon été à tous et rendez-vous le 22 août !
Toutes les informations sur le site Internet mediatheque.mairie-anse.fr au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

Rentrée des classes 2023 : lundi 4 septembre
Vacances de la Toussaint : du samedi 21 octobre au 6 novembre le matin
Vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2023 au mardi 8 janvier 2024 le matin

Vacances d'hiver : du samedi 17 février au lundi 4 mars le matin
Vacances de printemps : du samedi 13 avril au lundi 29 avril le matin
Pont de l'Ascension : mercredi 8 mai au lundi 13 mai le matin
Vacances été : fin des cours samedi 6 juillet

Rangez vos poubelles !
Nous rappelons que les poubelles privées ne doivent pas rester sur la voie publique pour des raisons de sécurité et de salubrité publique. L'indiscipline de certains peut contraindre nos policiers municipaux à verbaliser, sauf à justifier d'une impossibilité réelle de ne pouvoir les rentrer dans les cours, jardins ou garages.

Election de 2024
Vous avez changé d'adresse sur la commune de Anse ou vous venez d'habiter la commune ou vous avez eu un changement d'état civil (mariage, nom).
Si cela n'est pas déjà fait, pensez à faire votre changement d'adresse sur les listes électorales avant les prochaines élections de 2024 : élections européennes le 9 juin 2024, afin de recevoir le courrier électoral.
Deux possibilités pour effectuer cette démarche (**avant le 28 avril 2024**) :
Effectuez votre demande prioritairement sur www.service-public.fr (scanner les justificatifs nécessaires).
Ou déplacez-vous en mairie pour signaler votre changement d'adresse ou d'état civil muni de votre carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF/GDF, de téléphone fixe/internet, quittance de loyer, assurance habitation...)

La rentrée de l'association Gymnastique Volcanique Ansoise
L'association propose cette saison encore 13 cours de gymnastique traditionnelle dont 4 cours de Pilates hebdomadaires. Ces cours mixtes s'adressent aux adultes. Renseignements sur : [facebook : Gym Volcanique Anse](https://www.facebook.com/GymVolcaniqueAnse) - gymvolanse@orange.fr
L'association sera présente au forum des associations le samedi 9 septembre.

2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) exposition au château des Tours
2CEA lance le nouveau projet d'un cours de peinture pour adultes à partir d'octobre, en soirée le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30.
☎ 04.74.67.13.71 - 2cea.anse.chateau@gmail.com

Musée Engrageons La Mémoire / Ecobeauval
Commémoration du bombardement du 28 août au 3 septembre 1944. Projection d'une filmographie dans la Cave du Souvenir (lieu où 13 personnes ont vécu ce terrible évènement), du 28 août au 30 septembre.

Uniquement sur réservation ☎ 06.30.74.87.41, du lundi au vendredi - 32 rue du 3 septembre 1944

L'association « Atelier des Tire-crins » propose des cours de réfection de sièges.

Deux professionnelles diplômées enseignent les techniques traditionnelles de tapisserie d'ameublement, pour restaurer une vieille chaise ou un fauteuil ancien. Informations et inscriptions sur www.tire-crins.org ou lors du forum des associations le 9 septembre.

L'ADMR d'Anse, Association d'Aide à domicile,

L'association recherche de nouveaux bénévoles pour des tâches diverses : visites chez les bénéficiaires, assurer la communication, s'assurer de la qualité du service... Vous désirez apporter une aide utile et solidaire auprès de la population locale, vous avez envie de partager et développer des compétences et des savoir-faire : rejoignez-nous ! Contact : ☎ 04.37.55.05.94
✉ admr.anse@fed69.admr.org

Collecte des ordures ménagères

- **Collecte des ordures ménagères** : Anse : les mardis 1 - 8 - 15 - 22 et 29 août et Anse dont Graves sur Anse : les vendredis 4 - 11 - 18 et 25 août
- **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 7 et 21 Août et pour Hameau de Graves sur Anse les mercredis 2 - 16 et 30 août

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

Pharmaciens de garde

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

■ **Centre de Planification et d'Éducation Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84

■ **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00
✉ contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

■ **Parent Aïse / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matin de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

■ **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière

d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2^e mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

■ **Accueil psychologique pour adolescents et toutes personnes concernées par les adolescents (CH Saint Cyr-au-Mont-d'Or)**

Anse : 9 rue du 3 Septembre (1^{er} étage) ; le mardi de 17 h à 19 h. Sans rendez-vous, gratuit et confidentiel
☎ 04.74.02.65.93

Permanence en Mairie ou sur Anse

■ **Conciliateur de justice** : un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84

■ **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Une fois par mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.28.70.20

■ **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec
✉ amgalludec.mf@gmail.com ☎ 06.24.87.52.53

Horaire marché

Les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30, place du 68^e Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)

Eva VERNAISON née le 22 mai

Mariages

Lindsay MICHELIS et Kévin FINO mariés le 1^{er} juillet

Blanche LAMOUR DE CASLOU et Edouard JOSSE mariés le 1^{er} juillet

Farah FENTROUCI et Wilfried GEOFFRAY mariés le 1^{er} juillet

Santa CABUCO et Daniel AVALLET mariés le 15 juillet

Morgane MAHE et Arnaud GUILLOT mariés le 15 juillet

Décès

Emile Claude JOLY décédé le 31 mai à Anse (86 ans)

Bernard Henri Octave TEXIER décédé le 7 juin à Trévoux (80 ans)

Monique Annette Paulette GASTEBOIS ép. THEVENARD décédée le 14 juin à Anse (87 ans)

René Pierre BACHELET décédé le 19 juin à Anse (96 ans)

Marie Francine MAILLAND ép. JOUAN décédée le 24 juin à Anse (94 ans)

Simone GEOFFRAY-ODINI ép. CIZAIN décédée le 24 juin à Lyon 8 (81 ans)

Mercel SERVIGNE décédé le 27 juin à Anse (82 ans)

Maryse Perrine PAQUELET ép. BRUYAS décédée le 29 juin à Anse (89 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3700 exemplaires

Impression : Imprimerie Augagneur

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et

samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite